

République française
COMMUNE DE PONT DE MONVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2016_069

Séance du jeudi 02 juin 2016

Date de la convocation: 27/05/2016

Membres en exercice : 29

L'an deux mille seize et le deux juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Pierre ALLIER,

Présents : 19

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Catherine BLACLARD, Michèle BUISSON, Paul COMMANDRE, Yves COMMANDRE, Albert

Votants : 19

DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Jean-Paul VELAY

Secrétaire de séance:

Représentés:

Excusés: Laurent ARBOUSSET, François BEGON, Nils BJORNSON LANGEN, Patrick BRUN, Gilles CHABALIER, Matthias CORNEVAUX, Régis DURAND, Thierry MAZOYER, Yves SERVIERE, Françoise THYSS

Absents:

Dominique MOLINES

Objet: Programme des Amendes de Police 2016 - DE_2016_069

Monsieur le Maire expose au conseil la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police entre les communes de moins de 10 000 habitants. Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour les opérations suivantes :

- Marquage au sol et panneaux divers	1 530.00 € HT
- Marquage pour zone bleue, arrêt minute et places handicapées :	736.10 € HT
- Aménagement devant l'école et la gendarmerie	536.00 € HT
- Marquage entre la Brousse et la limite de commune	620.00 € HT
- Mise en sécurité du parking de St Maurice	397.75 € HT
- Achat de piquets neige	525.00 € HT

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 4 344.85 € HT soit 5 213.82 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- DECIDE de réaliser les travaux et achats d'aménagement et de sécurité tels que décrits ci dessus pour un montant prévisionnel de 344.85 € HT,
- S'ENGAGE à réaliser ces travaux sur l'année 2016 et les inscrire au budget en section d'investissement,
- AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard

